

Annexe au règlement de la consultation
REGLES DE NOMMAGE DES FICHIERS et leurs formats

Préambule :

Afin de faciliter l'ouverture et le traitement des fichiers dématérialisés, l'OPAC de l'Oise décide de mettre en place une « règle de nommage des fichiers » et de préciser le « format des fichiers ».

Il est conseillé de :

- nommer les fichiers conformément au tableau ci-dessous (maximum 100 caractères)
- éviter les caractères spéciaux et les accents
- ne pas fusionner les documents
- limiter le poids des fichiers à **150 Mo** (délai de transmission)
- respecter le format des fichiers

Règles de nommage des fichiers et leurs formats :

NOM DU DOCUMENT	INTITULÉ DU FICHIER	FORMAT DU FICHIER
Lettre de consultation	DC1	PDF
Désignation du mandataire et habilitation	Habilitation du mandataire	PDF
Pouvoir de la personne habilitée à engager la société	Pouvoir	PDF
Déclaration du candidat	DC2	PDF
Jugement en cas de redressement judiciaire	Jugement	PDF
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles	Chiffre_affaires	PDF
Liste de références	Références	PDF
Certificat de qualification professionnelle	Certificat_qualif_prof	PDF
Déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement	Matériel	PDF
Déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels	Effectif	PDF
Preuve d'une assurance pour les risques professionnels	AssuranceRC	PDF
Attestation de visite de site	Visite_site	PDF

Questionnaire valeur technique	QVT	PDF
Note méthodologique	METHODOLOGIE	PDF
Acte d'engagement	AE_lot(<i>préciser le n° de lot</i>)	PDF
Annexe à l'acte d'engagement	AEannexe(<i>préciser la numération</i>)	PDF
Déclaration de sous-traitance	STDC4	PDF
Engagement du sous-traitant	STengagement	PDF
Bordereau de prix unitaires	BPU	EXCEL ET PDF
Décomposition du Prix Global et Forfaitaire	DPGF	EXCEL ET PDF